

MEMO :
CONSIGNES D'UTILISATION
DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les eaux usées domestiques contiennent habituellement certains détergents, lessives, eaux de rinçage légèrement chlorées (javel) qui ne perturbent pas le fonctionnement biologique de l'installation d'assainissement non collectif lorsqu'ils sont utilisés en quantité normale et sans excès.



En revanche, sont à proscrire
(liste non exhaustive) :



- Les eaux pluviales, de ruissellement de la toiture et/ou des surfaces imperméabilisées de la parcelle.
- L'eau de javel en quantité déraisonnable (surdosage) et à forte fréquence d'utilisation.
- Les lingettes de tous types (nettoyage, hygiène) et serviettes jetables, en papier ou textile, serpillières.
- Les protections féminines, préservatifs, couches pour bébé et cotons-tiges.
- Les résidus de peintures, teintures et décapants.
- Les produits phytosanitaires de jardinage et notamment les pesticides et les désherbants.
- Les graisses et huiles domestiques ou professionnelles.
- Les huiles de vidanges, solvants, acides et produits chimiques utilisés dans les activités de bricolage.
- Les eaux de lavage de véhicule.
- Le marc de café ou résidus alimentaires.
- Les médicaments périmés.
- Les papiers journaux et autres déchets solides relevant du service des ordures ménagères.
- L'utilisation de broyeurs d'évier pour les déchets alimentaires.
- Les eaux de vidange de piscine (chlore).

L'ensemble de ces produits doit impérativement être déposé dans vos poubelles ou en déchetterie (pour certains produits) et non dans votre dispositif d'assainissement non collectif par l'intermédiaire des cuvettes de WC, éviers, avaloirs, etc.

Concernant les activateurs biologiques (EPARCYL®, TARAX®, etc.), ils ne sont pas nécessaires pour les ouvrages récents quand ils sont bien dimensionnés et bien ventilés. A contrario, pour les ouvrages anciens sous dimensionnés et mal ventilés, les activateurs biologiques peuvent aider à éviter ou supprimer les mauvaises odeurs et espacer les vidanges en activant le processus biologique de la fosse.